

FICHE PRATIQUE

Le trouble de la dyslexie et ses conséquences dans un environnement d'étude

I - La dyslexie

La dyslexie est le plus courant des troubles d'apprentissage.

La dyslexie a été reconnue comme un trouble du développement des acquisitions scolaires par l'[Organisation mondiale de la santé](#) en [1991](#) qui estime qu'elle touche de 8 à 12 % de la population[\[réf. nécessaire\]](#), dont 5 à 15 % des enfants¹. Son diagnostic est établi au moyen d'un bilan pluridisciplinaire mené par un professionnel [médical](#) et divers acteurs appartenant à [des professions paramédicales](#), bilan qui permet d'éliminer d'autres causes et de caractériser le type de dyslexie pour lui apporter les réponses les mieux adaptées en termes d'aménagement scolaire, prise en charge et remédiation.

Elle se définit comme étant un trouble de la capacité de lire ou une difficulté à reconnaître et à reproduire le langage écrit. Elle peut donc entraver la lecture, l'écriture, l'épellation et/ou l'expression orale, et ce, en dépit d'une intelligence moyenne ou supérieure, d'un enseignement traditionnel de la lecture et de conditions socioculturelles adéquates.

La plupart des autres troubles d'apprentissage n'entravent pas la lecture une fois que l'élève a atteint la cinquième année scolaire.

La dyslexie est un problème d'origine biologique qui se transmet génétiquement et qui s'explique par une organisation cérébrale différente. On qualifie souvent la dyslexie de « handicap caché ».

Pour la majorité de la population, le côté gauche du cerveau est plus grand que le côté droit. Par contre, chez les personnes atteintes de dyslexie, c'est le côté droit du cerveau qui est souvent le plus volumineux.

Cela ne veut pas dire qu'il y a moins de connexions; au contraire, il y en a plus. On y retrouve des neurones à des endroits inhabituels. Étant donné cette organisation cérébrale distincte, les personnes dyslexiques traitent le langage différemment. Il arrive fréquemment qu'une personne vivant avec une dyslexie ait des habiletés et des aptitudes visuospatiales particulièrement développées. Le contraste de ces habiletés avec de faibles compétences de base au plan du langage écrit rend la dyslexie très déroutante pour les enseignants et les parents. De nombreuses personnalités connues avaient ou ont la dyslexie : Albert Einstein, John Lennon, Walt Disney, Alexander Graham Bell et Steven Spielberg, pour n'en nommer que quelques-uns.

Il existe trois genres de dyslexie :

- La dysnémie/dysgraphie (motrice)
- La dysphonésie (auditive)
- La dyseidésie (visuelle)

Le degré de gravité de la dyslexie varie. Une personne peut avoir une combinaison de ces trois genres. Il est de plus possible que certains étudiants dyslexiques aient une sensibilité accrue à la lumière (sensibilité scotopique, syndrome d'Irlen, défaut magnocellulaire).

La dyslexie peut être à l'origine d'un handicap permanent en lecture, en écriture, en épellation et/ou en expression orale. Certaines de ces compétences de base seront toujours plus difficiles à acquérir pour les personnes dyslexiques que pour les autres. Toutefois, des progrès sont possibles au moyen d'une intervention pertinente et opportune.

Le trouble de la lecture reste très dépendant de l'environnement socio-linguistique : en particulier, la dyslexie est d'autant moins [handicapante](#) que la langue est plus [transparente](#). Ainsi, les personnes dyslexiques qui doivent maîtriser des langues transparentes comme l'italien ou l'espagnol lisent le plus souvent sans erreur ; leur trouble se manifeste essentiellement par une lenteur de lecture. Au contraire, les dyslexiques font de nombreuses erreurs (déformations des mots) dans des langues plus opaques comme l'anglais ou le français ce qui affecte à la fois la justesse et le temps de lecture.

II - Les situations de handicap dans l'environnement d'études

Problèmes en lecture

Sur le plan du décodage, les problèmes les plus fréquents sont :

- Des confusions auditives ou phonétiques (a/an, s/ch, u/ou);
- Des inversions (or/ro, cri/cir);
- Des omissions (bar/ba, arbre/arbe);
- Des adjonctions (paquet/parquet, odeur/ordeur);
- Des substitutions (chauffeur/faucheur);
- De la contamination (dorure/rorure, palier/papier);
- Une lecture du texte lente, hésitante, saccadée, avec un débit syllabique;
- Une difficulté à saisir la ponctuation et le découpage des mots en syllabes;
- Une vision floue et déformée des mots.

Exemples :

P a a r r a a g r r a a p h e d e c c o n c c l l u s s i i o n . . L L " e s s s s e n t t i i e l l p o u r r
b i i e n o r r g a a n i i s s e r r e t t r r é d i i g e r r u n e d i i s s s s e r r t t a a t t i i o n e s s t t
b i i e n s s û r r d e d é c c i i d e r r c c e q u e l l " o n v e u t t d i i r r e e t t
d e q u e l l l e f f a a ç ç o n é v a a l l u e r r u n a a r r g u m e n t t p a a r r t t i i --
c c u l l i i e r r p o u r r é l l a a b o r r e r r s s o n i i n t t e r r p r r é t t a a t t i i o n . .
C e c o u r s s ' a t t a c h e r a à d o t e r l e s é t u d i a n t s d e s c o m p
é t e n c e s d e b a s e e n r e d a c t i o n d e d i s s e r t a t i o n e t e n p e n s é e c r i t i q u e .

- Confusion relative aux symboles mathématiques;
- Inversion des chiffres ou des signes mathématiques.

Problèmes en écriture

- Expression peu claire des idées par écrit;
- Style de composition rudimentaire;
- Mauvaise structure des phrases;
- Ponctuation incorrecte ou absente;
- Mélange des syllabes dans les mots multisyllabiques;
- Inversion de lettres ou de chiffres;

Difficultés à prendre des notes

- Difficulté à prendre des notes tout en écoutant;
- Difficulté à prendre des notes lisibles;
- Difficulté à copier suffisamment rapidement les notes écrites au tableau.

III - Quelques pistes d'aménagements possibles :

En classe

Dans la mesure du possible :

- Compléter les cours avec des aides visuelles;
- Souligner les mots clés dans le texte et écrire lisiblement au tableau;
- Donner des instructions courtes et précises;
- Jumeler les instructions écrites avec des instructions orales;
- Éviter les termes ou les structures inutilement complexes;
- Distribuer un plan de cours clair.

La prise de notes en classe

Considérant les difficultés liées à la prise de notes pour une personne ayant un problème de dyslexie, il est fréquent que l'étudiante ou l'étudiant ait recours aux services de récupération de cours.

La lecture

Compte tenu de sa lenteur en lecture, il est possible que l'étudiant(e) demande à avoir recours à un service d'enregistrement audio des documents à lire dans le cadre du cours. Il est donc souhaitable de fournir à l'étudiante ou à l'étudiant, le plus tôt possible, la liste des documents de référence pour le cours et l'échéancier qui s'y rattache.

Les examens

Comme la situation de chaque étudiante ou étudiant est particulière, les aménagements pouvant être requises pour les examens sont obligatoirement indiquées dans l'arrêté rendu par la Présidente de l'Université tenant compte des préconisations du médecin désigné.

Les difficultés qu'éprouve l'étudiante ou l'étudiant dyslexique seront plus manifestes dans les circonstances où doivent être démontrées ses connaissances ou compétences dans un temps limité : entrevues, tests, examens, etc. La personne est si tendue qu'elle en oublie temporairement tout ce qu'elle sait. Il est donc souhaitable de prévoir le plus tôt possible les aménagements nécessaires à la passation des examens. Pour tenir compte des limitations fonctionnelles de l'étudiante ou de l'étudiant dyslexique, il est habituel d'accorder du temps supplémentaire à la durée prévue pour la passation de l'examen.

Il faut habituellement prévoir un local séparé du groupe-classe pour passer les examens. Dans certains cas, les questions d'examens et/ou les réponses pourront être enregistrées sur cassette. Selon les cours, on pourra accepter les erreurs de grammaire et d'orthographe, il est préférable de permettre à l'étudiant(e) de répondre directement sur le questionnaire d'examen afin d'éviter des inversions de réponses sur la grille-réponses.

Souvent, une rencontre entre le professeur et l'étudiant(e) doit être prévue immédiatement avant l'examen pour permettre des éclaircissements concernant les questions d'examen (reformulation verbale des questions). Le but, ici, n'est pas d'obtenir des indices de réponses, mais d'assurer la bonne compréhension des questions.

De même, après l'examen, une rencontre peut aussi être prévue afin de permettre une bonne compréhension des réponses soumises. L'étudiant peut avoir recours à des équipements spécialisés (ordinateur avec synthèse vocale et correcteur d'orthographe).

Souvenez-vous : À l'exception de certains cours (par exemple : les cours linguistiques), les examens visent à évaluer les connaissances dans un domaine donné et non les compétences linguistiques.

Les travaux dirigés et pratiques

- Prévoir un entretien avec l'étudiante ou l'étudiant pour s'assurer qu'il ou elle a bien compris les consignes pour réaliser le travail écrit, en les reformulant au besoin en des termes différents.
- Permettre à l'étudiant(e) de présenter une ébauche de son travail écrit au moins deux semaines avant l'échéance pour vérifier qu'il ou elle a effectivement traité le sujet selon les consignes demandées.

En résumé, il est souhaitable que professeurs et étudiants s'entendent clairement sur les attentes respectives et ce, dès le départ.